

Avis public



MODIFICATION DE LA DATE DE PRÉSENTATION

DEMANDE DE DÉROGATION À L'INTERDICTION DE CONVERTIR

RÈGLEMENT SUR LA CONVERSION DES IMMEUBLES EN COPROPRIÉTÉ DIVISE (R.R.V.M. c. C-11)

PRENEZ AVIS, que l'étude de la demande de dérogation à l'interdiction de conversion d'un immeuble en copropriété divise relative à l'immeuble suivant :

4611-4613, avenue Marcil

qui devait être présentée au conseil de l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce, à sa séance ordinaire du lundi 11 décembre 2017 à 19 heures, au 6400, avenue de Monkland, tel que mentionné à l'avis paru le 8 novembre 2017, a été reportée vu la modification de la date de la séance ordinaire du mois de décembre.

Cette demande de dérogation sera présentée au conseil d'arrondissement à sa séance ordinaire du mercredi 13 décembre 2017 à 19 heures au 5151, chemin de la Côte-Sainte-Catherine.

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande.

Pour de plus amples renseignements, veuillez vous adresser à la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises, Division des permis et inspections, au 514 872-5160.

Fait à Montréal, le 29 novembre 2017.

La secrétaire d'arrondissement,

Geneviève Reeves, avocate